

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
TENUE LE 20 JUIN 2017, À 18 H, AU CÉGEP DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, CAMPUS DE ROUYN-NORANDA

Présents

Éric Aubin, directeur des études	Klaude Hallé
Patrick Bédard	Jean-François Lacroix
Yves Bédard	Claire Maisonneuve
Sylvain Blais, directeur général	Béatriz Mediavilla
Luc Brassard	Denis Moffet
Isabelle Breton	Julie Perron
Frédérique Godefroid	Jérémie Riopel
Vincent Guimont	André Rouleau
Marcel H. Jolicoeur, président	

Absents

Serge Bastien	Josée Plouffe
Claude Bélanger	Marie-Ève Tremblay
Marie-Luce Bergeron, vice-présidente	

Observateurs

Pascale Gagné, agente de soutien administratif
Diane Landriault, secrétaire générale

Invités

Nicole Langlais, directrice des affaires étudiantes et des communications
Louis Perreault, directeur des services administratifs
Isabelle Lessard, coordonnatrice au développement pédagogique des technologies de l'information et des communications

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée. Le président souhaite la bienvenue à Béatriz Mediavilla, désignée membre du conseil d'administration en remplacement de Denis Audet. Par ailleurs, il mentionne que les mandats de Claude Bélanger et de Josée Plouffe arrivent à échéance le 27 août 2017. Les démarches sont en cours en vue de procéder au remplacement de madame Plouffe et de monsieur Bélanger.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait la lecture des points inscrits à l'ordre du jour.

Sur une proposition de Patrick Bédard, appuyée par Denis Moffet, il est unanimement résolu **d'adopter l'ordre du jour en déplaçant le point 12.2 à 8.8.**

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1. ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 MAI 2017

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres sur l'avancement du projet de complexe sportif au campus de Rouyn-Noranda. Une rencontre est prévue au cours de la semaine du 26 juin 2017 avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, afin de discuter de ce projet.

Sur une proposition de Julie Perron, appuyée par Claire Maisonneuve, il est unanimement résolu **d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 9 mai 2017** (Tableau des suivis – voir Annexe A) tel que rédigé.

4.2. DÉPÔT DU TABLEAU DES SUIVIS

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose le tableau des suivis.

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5.1. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 9 MAI 2017

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif tenue le 9 mai 2017.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1. DEMANDES D'ADMISSION AU 3^E TOUR, A-17

Le directeur des études, Éric Aubin, présente les statistiques des demandes d'admission au 3^e tour pour l'automne 2017. Le Cégep enregistre une baisse des demandes d'admission de l'ordre de 5%, par rapport à la même période l'an dernier.

On questionne la baisse des demandes d'admission aux programmes préuniversitaire, plus particulièrement au campus d'Amos. Le directeur des études informe les membres que des stratégies sont en cours de réflexion. Les tendances des prochaines années, au niveau des demandes d'inscription et d'admission, seront présentées en mars 2018.

7.2. PROGRAMME TECHNOLOGIE D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres à l'effet que le Cégep de Saint-Jérôme s'est retiré du partenariat pour l'offre du programme Technologie d'analyses biomédicales au campus de Val-d'Or. Toutefois, le Collège Rosemont a été approché et a répondu positivement à l'offre de partenariat du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, à l'automne 2017, les étudiants pourront poursuivre leurs cours.

7.3. ANNONCE D'INVESTISSEMENTS DANS LES UNIVERSITÉS DES RÉGIONS

Le directeur général, Sylvain Blais, présente un article publié le 7 juin 2017 dans La Presse ayant pour titre *Les universités des régions passent à la caisse*. Il mentionne que les cégeps des régions vivent les mêmes réalités et qu'il y a lieu de sensibiliser la ministre en ce sens. Ainsi :

CA-3029

CONSIDÉRANT la hausse de 3% des subventions accordées aux universités, équivalant à 90 millions, et annoncée dans le budget du Québec, en mars 2017;

CONSIDÉRANT que le gouvernement a créé une aide sur mesure pour les universités des régions selon un projet de règles budgétaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT les sommes supplémentaires consenties à cinq établissements du réseau de l'Université du Québec, dont l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, affirme qu'il faut tenir compte de la réalité des régions, où il n'y a pas d'effet de masse critique et de volumes;

CONSIDÉRANT QUE le réseau des cégeps des régions vit les mêmes réalités d'effet de masse critique et de volumes que les universités de région;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue négocie depuis plusieurs années avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin d'obtenir un investissement budgétaire supplémentaire;

Sur une proposition de Isabelle Breton, appuyée par André Rouleau, il est unanimement résolu ***de faire des représentations auprès de la ministre responsable de l'Enseignement supérieur, Hélène David, afin que les cégeps de région puissent bénéficier de hausses de subventions au même titre que les universités des régions.***

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

8.1. RÈGLEMENT RELATIF AU CODE DE CONDUITE À L'INTENTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE

La directrice des affaires étudiantes et des communications, Nicole Langlais, présente le *Règlement relatif au code de conduite à l'intention de la population étudiante*, lequel avait fait l'objet d'un avis de motion lors de la réunion du 9 mai 2017. Les principales modifications au règlement visaient notamment à élargir et clarifier son application, lui donner une portée plus importante et clarifier l'application des mesures disciplinaires tout en précisant de qui elles relèvent.

CA-3030

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement relatif au code de conduite à l'intention de la population étudiante* a fait l'objet de plusieurs consultations, notamment auprès des coordonnateurs des programmes, des étudiants, des directions de services, des associations étudiantes des trois campus, ainsi qu'auprès de la Commission des études.

CONSIDÉRANT QUE le Comité de validation a analysé les demandes de modifications et que le document déposé aux membres du conseil d'administration tient compte de ces demandes;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la commission des études (250-CdE-03);

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu **d'adopter le Règlement relatif au code de conduite à l'intention de la population étudiante, en y apportant une modification à la deuxième phrase de l'article 6 pour qu'elle se lise comme suit :**

Article 6 - Tenue vestimentaire

[...] Les vêtements ne couvrant pas le tronc ~~et~~ ou présentant des messages violents, sexistes ou racistes sont interdits. [...]

8.2. BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2017-2018

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présente le budget de fonctionnement pour l'exercice 2017-2018.

CA-3031

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et de vérification a analysé en détail le budget de fonctionnement 2017-2018, lequel présente des revenus de 37 379 050 \$ et des dépenses de 38 342 852 \$, donc un solde déficitaire de 963 802 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité de finances et de vérification, pour l'adoption de ce budget;

CONSIDÉRANT les mandats additionnels demandés au personnel dans un contexte de réduction des ressources;

CONSIDÉRANT QUE le budget vise un réinvestissement en ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE ce réinvestissement permettra le maintien, voire l'amélioration de la qualité des services offerts au Cégep;

Sur une proposition de André Rouleau, appuyée par Isabelle Breton, il est unanimement résolu **d'adopter le budget déficitaire de fonctionnement 2017-2018 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.**

8.3. POLITIQUE SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION

Le directeur des études, Éric Aubin, et le directeur des services administratifs, Louis Perreault, présentent conjointement, les principaux changements apportés à la *Politique sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition*.

CA-3032

CONSIDÉRANT l'examen de surveillance financière effectué par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada;

CONSIDÉRANT les recommandations à mettre en place à la suite de l'examen de surveillance financière;

CONSIDÉRANT la volonté de profiter de toute modification de politique pour la rendre conforme au nouveau gabarit du Cégep pour les politiques ;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu du comité de validation des règlements et des politiques;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu de la commission des études à ces modifications (résolution 250-CdE-05).

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Patrick Bédard, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **d'adopter la Politique sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition telle que proposée par la commission des études.**

8.4. ÉLECTION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI SUR L'INTÉGRITÉ DANS LA RECHERCHE ET LES TRAVAUX D'ÉRUDITION, SOUS RÉSERVE DE L'ADOPTION DE LA POLITIQUE AU POINT 8.3

Le président informe les membres qu'il y a lieu de procéder à l'élection des membres du comité sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition pour la période de juin 2017 à novembre 2018. La secrétaire générale présente le rôle et les responsabilités du comité. À la suite

d'une observation d'un membre, il est convenu que les rencontres du comité de suivi seront convoquées par la Direction des études, et non par la Direction générale.

Par la suite, elle invite les membres à procéder à l'élection.

Sur une proposition de Sylvain Blais, appuyée par Claire Maisonneuve, il est unanimement résolu **de nommer Diane Landriault à titre de présidente d'élection.**

Sur une proposition de Sylvain Blais, appuyée par Klaude Hallé, il est unanimement résolu **de nommer Nicole Langlais et Louis Perreault à titre de scrutateurs.**

La présidente d'élection rappelle la procédure d'élection, répond aux questions des membres et déclare la période de candidature ouverte.

CA-3033

Isabelle Breton propose la candidature de Vincent Guimont;
Sylvain Blais propose la candidature de Marcel H. Jolicoeur;
Éric Aubin propose la candidature de Patrick Bédard;

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès de chacun des candidats afin de savoir s'ils acceptent leur mise en candidature en commençant par le membre ayant été proposé en dernier comme candidat :

Patrick Bédard refuse sa mise en candidature.
Marcel H. Jolicoeur accepte sa mise en candidature.
Vincent Guimont accepte sa mise en candidature.

Étant donné qu'un poste demeure vacant, il est proposé par Sylvain Blais, de rouvrir la période de mise en candidature.

Sylvain Blais propose la candidature de André Rouleau.

Sylvain Blais propose la fermeture de la période de mises en candidature.

La présidente d'élection s'enquiert auprès d'André Rouleau à savoir s'il accepte sa mise en candidature.

André Rouleau accepte sa mise en candidature.

La présidente déclare donc Vincent Guimont, Marcel H. Jolicoeur et André Rouleau élus membres du comité de suivi sur l'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition.

Le comité sera donc composé, pour la prochaine année, des membres suivants :

- Vincent Guimont
- Marcel H. Jolicoeur
- André Rouleau

Le directeur général et le directeur des études sont membres d'office de ce comité, sans droit de vote.

8.5. NOMINATION DE DEUX CADRES À LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le directeur des études, Éric Aubin, présente brièvement la structure de la commission des études et recommande de maintenir les personnes actuellement en poste, pour représenter le personnel cadre.

CA-3034

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit nommer deux représentants du personnel d'encadrement qui siégeront à la commission des études pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE la direction des études recommande de nommer Caroline Rioux, directrice adjointe des études au développement pédagogique et François de la Chevrotière, coordonnateur de la bibliothèque et des moyens d'enseignement;

Sur une proposition de Yves Bédard, appuyée par Patrick Bédard, il est unanimement résolu **de nommer Caroline Rioux et François de la Chevrotière pour siéger à la commission des études, et ce pour un mandat d'une durée d'un an, soit du 1er septembre 2017 au 31 août 2018.**

8.6. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La secrétaire générale, Diane Landriault, présente le projet de calendrier des réunions du conseil d'administration 2017-2018 du conseil d'administration.

CA-3035

CONSIDÉRANT QUE la direction du Cégep a proposé un calendrier de rencontre pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire a modifié ses dates de rencontres pour l'année 2017-2018, entraînant un conflit d'horaire pour un des membres du conseil d'administration du Cégep;

CONSIDÉRANT QUE la modification de la date de la réunion du mois de janvier n'a pas d'impact sur les activités du Cégep;

Sur une proposition de Jean-François Lacroix, appuyée par Klaude Hallé, et sur la recommandation du directeur général, Sylvain Blais, il est unanimement résolu **d'adopter le calendrier des réunions ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2017-2018, en modifiant la date de la réunion prévue le 23 janvier 2018 pour le 30 janvier 2018. (Annexe 1)**

8.7. APPEL DE PROJETS VISANT LE DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES EN HYDROMÉTALLURGIE 2017-2018

Le directeur général, Sylvain Blais, informe les membres du conseil d'administration, de l'intention de déposer un projet visant le développement des connaissances en hydrométallurgie.

CA-3036

CONSIDÉRANT les crédits additionnels prévus par le gouvernement du Québec, pour appuyer la recherche et le développement de l'expertise en hydrométallurgie;

CONSIDÉRANT QUE des appels de projets visant le développement de connaissances en hydrométallurgie seront lancés par le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue prévoit déposer un projet dans le volet Minipilote/pilote;

CONSIDÉRANT que la date limite pour la réception des demandes, par le ministère, est le 7 juillet 2017;

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Vincent Guimont, il est unanimement résolu **d'autoriser le directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à déposer un projet visant le développement des connaissances en hydrométallurgie et à signer tout document ou toute entente pour donner plein effet à la présente résolution.**

8.8. EMBAUICHE AU SECOND POSTE DE COORDONNATEUR DES RESSOURCES HUMAINES

La directrice des ressources humaines, Kathleen Longpré, informe les membres du conseil d'administration des démarches réalisées pour l'embauche d'une ressource au poste de coordonnatrice ou de coordonnateur des ressources humaines. La candidate retenue détient une bonne expérience dans le domaine en plus de posséder un baccalauréat en travail social ainsi qu'une maîtrise en relations industrielles.

CA-3037

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance du 28 mars 2017, le directeur général avait soumis aux membres du conseil d'administration, une liste de projets afin de répondre à divers besoins en ressources humaines au sein de l'établissement (résolution CA-3013);

CONSIDÉRANT QUE parmi les projets présentés, celui de structurer la fonction ressources humaines au CTRI ainsi que soutenir la Direction des ressources humaines du Cégep avait été identifié comme étant une priorité;

CONSIDÉRANT la résolution CA-3024 du 9 mai 2017, à l'effet d'apporter des modifications à la structure du personnel d'encadrement en créant un second poste de coordonnateur aux ressources humaines;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a procédé à l'analyse des candidatures reçues et qu'il est maintenant prêt à faire sa recommandation;

Sur présentation de Kathleen Longpré, et à la suite de la recommandation unanime du comité de sélection, il est proposé par Denis Moffet, appuyé par Yves Bédard, et unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à procéder à l'embauche de Marie-Pier Bergeron à titre de coordonnatrice aux ressources humaines (classe 6), pour une période de 2 ans. Cette fonction est sous la responsabilité de la direction des ressources humaines.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

9.1. PLAN DE DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE TIC

Le directeur des études, Éric Aubin, présente la coordonnatrice au développement pédagogique des technologies et des communications, Isabelle Lessard. Elle présente aux membres du conseil d'administration, le plan de développement du télé-enseignement de l'enseignement régulier. Elle fait un survol du travail effectué au cours de la dernière année afin de dresser le portrait de la situation.

Elle présente également les visées et les cibles pour la prochaine année. Plus particulièrement, entre 2017 et 2019, la Direction des études projette offrir 15 cours en télé-enseignement dont 10 en Techniques de comptabilité et de gestion, ainsi qu'un minimum de 13 cours en session atypique ou d'été sur tous les campus. Elle compte également offrir 6 cours de formation générale en télé-enseignement. Une étude quant au nombre de ressources nécessaires pour actualiser ce projet, sera réalisée par le directeur adjoint des études à l'automne 2017.

9.2. CHEMINEMENT DEC-BAC TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Le directeur des études, Éric Aubin, présente un projet développé afin d'offrir un cheminement DEC-BAC en Techniques d'éducation à l'enfance. Une entente a été élaborée avec l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), un modèle unique au Québec, permettant de réduire d'une année le parcours collégial/universitaire des étudiants en Techniques d'éducation à l'enfance (TÉE) qui désirent poursuivre au Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire (BÉPEP). Ce projet offre donc une possibilité intéressante pour certains étudiants de TÉE et pourrait avoir un effet positif sur le recrutement dans les deux programmes.

Ce projet a été approuvé par la direction du Cégep et de l'UQAT. Il a obtenu un avis favorable de la part de la commission des études de chacun des deux établissements. Il est actuellement en attente de l'avis du Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), lequel devrait nous être transmis à l'automne 2017.

9.3. DÉPÔT DU CALENDRIER DES RÉUNIONS DU COMITÉ EXÉCUTIF

La secrétaire générale, Diane Landriault, dépose, à titre d'information, le calendrier des réunions du comité exécutif. Comme la date de la réunion du conseil d'administration du 23 janvier 2018 a été déplacée au 30 janvier 2018, ce calendrier sera présenté à nouveau aux membres du comité exécutif pour arrimer les dates des réunions avec celles du conseil d'administration.

9.4. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LA GESTION FINANCIÈRE

Le directeur des services administratifs, Louis Perreault, donne avis de motion qu'un nouveau Règlement sur la gestion financière sera présenté pour adoption, à la prochaine assemblée du conseil d'administration.

Le nouveau Règlement portera notamment sur les règles d'approbation des budgets, l'engagement et l'évaluation de l'auditeur indépendant, l'approbation et les informations à fournir au rapport financier annuel et trimestriel, la responsabilité de la gestion budgétaire courante et la responsabilité des membres du personnel.

ÉMISSION DE DIPLÔMES

10. ÉMISSION DE DIPLÔMES

10.1. ÉMISSION DE DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3038

Sur une proposition de Claire Maisonneuve, appuyée par Patrick Bédard, et sur la recommandation du directeur des études, il est unanimement résolu **de recommander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par le registraire. (Annexe 2)**

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est traité à ce point de l'ordre du jour.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

12.1. RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL (CONDITIONS DE TRAVAIL)

CA-3039

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'établir les conditions de travail du directeur général à la suite du renouvellement de son mandat;

Sur une proposition de Vincent Guimont, appuyée par Yves Bédard, il est unanimement résolu, ***d'accepter les termes de l'entente et les conditions de travail du directeur général, le tout selon l'entente intervenue entre le président du conseil d'administration et le directeur général.***

LEVÉE DE LA SÉANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 21h33 sur une proposition de Éric Aubin.

Président,

Secrétaire générale,

Marcel H. Jolicoeur

Diane Landriault